



PROCES-VERBAL
(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 27 août 2026 à 19 heures
à la Salle du Conseil Municipal – Mariages - 49, route du Pic du Midi – 65 310 HORGUES

L'an deux mille vingt-six et le 27 du mois d'août à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 15

-Qui ont pris part à la délibération : 13+2

Date de convocation : 04 août 2026

Date d'affichage : 14 août 2026

Présents : Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Mikaël ETCHEVERRIA, Louis MARTIN, Didier SEAS, Florent DEJARDIN, Yannick PORIEL.

Mesdames Céline BONIFACE, Marie-Chantal LONCA, Suzy VAQUERO-PEREZ, Déborah CARPENTIER, Cyrille BOUTEILLE, Macha CLAVERIE.

Procurations : M. Didier COLLGON à M. Louis MARTIN, Mme Nicole ESQUIRO à M. Jean-Michel SÉGNERÉ.

Ordre du jour :

-Appel des conseillers municipaux

-Désignation du secrétaire de séance

-Approbation du procès-verbal du 18 juin 2026

-Décisions prises dans le cadre de la délibération de compétences (D2026-03-20-004)

Bâtiments

Jean-Michel SÉGNERÉ

Locaux centre commercial

Travaux / Urbanisme

Damien DAUTAN

Assainissement aux lotissements – Clôture des travaux

Damien DAUTAN

Urbanisme

Damien DAUTAN

Biens vacants sans maître

Damien DAUTAN

Acquisition immobilière C 88 et C 89

Louis MARTIN

Conformité des équipements et des bâtiments (VERITAS)

Jean-Michel SÉGNERÉ /

Projet photovoltaïque

Louis MARTIN

Vie scolaire et périscolaire

Céline BONIFACE

Préparation rentrée scolaire

Finances locales

Damien DAUTAN

Commission Communale des Impôts Directs

Ressources humaines

Céline BONIFACE /

Recrutement CDD accroissement temporaire périscolaire

Nicole ESQUIRO

Recrutement contrat apprentissage (périscolaire / projet ado)

Présentation de la démarche « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels »

Vie du village - Associations

Mikaël ETCHEVERRIA

Convention associations, Guide pratique

Commission vie du village – participation aux manifestations

Forum des associations

Entretien et maintenance de la salle polyvalente
Illuminations de Noël

CCAS

Marie-Chantal LONCA
Marie-Chantal LONCA

Sortie à venir
Randonnées – Marches

Informations diverses

Jean-Michel SÉGNERÉ

Festival Enz'Horgues

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux.

Le conseil municipal désigne Monsieur Florent DÉJARDIN secrétaire de séance et indique que le quorum est fixé à 7 pour cette réunion.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 18 juin 2026. Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2026.

En préambule, Monsieur le Maire souhaite évoquer plusieurs événements survenus depuis la publication de la convocation du conseil municipal et qui ont mobilisé les services municipaux, techniques et administratifs qu'il tient à remercier vivement ainsi que les élus qui se sont rendus disponibles et sont venus en renfort. En effet, l'envahissement du terrain de football par les gens du voyage le 17 août, la tempête du 20 août sont venus charger le planning des services, déjà fortement mobilisés sur la rentrée scolaire, le festival Enz'horgues, la rentrée des associations...

Le 17 août, tout d'abord, une cinquantaine de caravanes s'introduisait illégalement sur le stade et, il fut particulièrement pénible de faire prendre l'arrêté d'expulsion par les services de l'Etat qui ont perdu du temps. Il a fallu en effet se mettre en colère auprès du cabinet de Madame la Préfète, jusqu'à prévoir le principe d'une démission du conseil municipal.

Monsieur le Maire indique qu'il n'acceptera jamais ces occupations illégales, restera toujours intransigeant sur le sujet au vu des dégâts laissés sur les terrains dont il faut refinancer l'ensemencement tant ils sont rendus impraticables. L'évacuation s'est terminée sans heurts mais la semaine fut difficile.

En effet, le 20 août une forte tempête touchait la commune, sans faire de victimes bien heureusement, mais provoquant d'importantes chutes d'arbres, et autres dégâts matériels sur les habitations auxquels il a fallu palier au plus vite sur le domaine public mais aussi répondre aux demandes d'aides des citoyens. Monsieur le Maire tient à remercier Allianz, Monsieur Richard Fourcade, l'assureur de la commune qui a envoyé au plus vite un expert sur le terrain, nous permettant ainsi de pouvoir faire les réparations les plus urgentes sur les bâtiments touchés. Remerciements également au Symat, à son Président Rémi Carmouze, à sa direction et à tous ses services pour ses interventions opportunes et réactives.

Nous avons répondu au mieux aux demandes de la population qui ont, à 99,9%, gérer la situation en toute autonomie.

Monsieur le Maire indique que cette période violente nous amène à mettre à jour un outil de réaction à ces événements. Il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui acte les procédures à suivre pour mettre les populations à l'abri lors d'événements climatiques violents ou autres phénomènes exceptionnels.

Il serait utile qu'il soit opérationnel dans les six mois. Madame Esquiro, adjointe au maire, s'est proposée de travailler sur ce document et Monsieur le Maire souhaite qu'un ou une autre élu l'accompagne dans cette tâche. Madame Déborah Carpentier se propose et sera donc associée à l'élaboration du PCS.

Locaux Centre Commercial

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Monsieur le Maire indique qu'il est informé de la mise en vente de biens immobiliers au sein du centre commercial et soulève l'intérêt que pourrait avoir la commune à en faire l'acquisition.

Elle permettrait à la collectivité de maîtriser le développement, de structurer une offre diversifiée (commerces, professions libérales, artisans...), de conserver une dynamique du centre bourg, de constituer un portefeuille immobilier cohérent, d'éviter la spéculation privée et de garantir une gestion d'intérêt public.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal un accord de principe qui permettrait à la commune de pouvoir manifester systématiquement son intérêt pour les biens commerciaux et immobiliers situés au centre commercial et d'approuver le principe d'acquisition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver cet accord de principe autorisant la commune à préempter sur les biens commerciaux et immobiliers potentiellement à vendre sur le centre commercial.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité.

☞ Délibération n°206-08-27-001 à l'unanimité

Travaux/Urbanisme

Rapporteur : Damien DAUTAN

➤ Assainissement aux lotissements

La première partie de réfection du réseau d'assainissement dans les lotissements s'est terminée dans les temps et les bons comportements de l'entreprise, des services de CATLP et de tous peuvent être salués.

La deuxième partie qui consiste en la réfection de la voirie devrait intervenir d'ici fin d'année ou début d'année prochaine. Ces travaux sont inclus dans le marché conclu par l'agglomération mais pour un revêtement uniquement sur la zone impactée par les travaux. Reste la question de décider s'il ne serait pas préférable que ce soit la commune qui pilote cette réfection afin qu'elle soit plus complète. La question reste à débattre. L'effondrement du réseau rue de l'Ardiden, constaté après coup et qui n'était pas prévu dans le marché initial, va être également réalisé par la CATLP, compte tenu de l'urgence.

Monsieur le Maire communiquera auprès des horguais sur le coût de ces travaux incontournables qui aurait bloqué durablement, si la CATLP ne les avaient pas pris en charge, les autres investissements à réaliser par la commune.

➤ Urbanisme

Monsieur Dautan énumère les différentes autorisations d'urbanisme déposées, en cours d'instruction et délivrées depuis le dernier conseil municipal :

6 déclarations de travaux (dont 1 pergola, 1 changement de menuiseries, 1 pose climatisation) 2 acceptées et 1 en cours, 3 permis de construire en cours d'instruction, 1 permis de démolir en cours d'instruction.

Vente de biens immobiliers : 4 habitations ont fait l'objet de sous-seing privé et 2 terrains agricoles.

➤ Biens vacants sans maîtres

Monsieur Dautan rappelle que la commune a entamé des procédures pour récupérer 7 biens vacants sans maîtres. Les deux, incorporés de plein droit, appartiendront à la commune à l'issue du délai de recours, si aucun tiers ne s'est manifesté. Les 6 autres terrains sont soumis à une procédure plus complexe qui nécessite la réunion de la CCID qui sera convoquée prochainement.

➤ Acquisitions immobilières parcelles C 88 et C 89

Il est rappelé que l'acquisition de ces parcelles a fait l'objet du débat d'orientations budgétaires du 26 mars 2026 et voté au budget le 2 avril 2026.

Contact a été pris avec le géomètre afin de procéder au bornage qui ne pourra être réalisé qu'après le passage d'un pelliste qui doit dégager un roncier afin de permettre le travail du géomètre.

Nous savons que cette partie du terrain a manqué d'entretien.

L'opportunité de pouvoir acquérir ces parcelles doit être saisie car idéalement situées, à proximité immédiate de la zone UE du PLU (zone destinée aux équipements publics) et notamment des terrains de football, offrant une vue magnifique et constituant une réserve foncière non négligeable : 2ha69a95ca et 18a55ca pour un montant de 34 660 €.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

☞ Délibération n°206-08-27-002 à l'unanimité

Conformité des équipements et des bâtiments (Veritas)

Rapporteur : Louis Martin

➤ Campagne de vérification Bureau Veritas

Les contrôles de Veritas vont démarrer cet automne. Deux sujets reviennent de façon récurrente, à savoir :

- le problème des attaches saillantes des buts qui revient toujours dans leurs rapports, alors qu'à priori, elles sont changées régulièrement. Peut-être faudrait-il des caches ?
- le problème de l'aire d'atterrissage à l'aire de jeux mais, nous le savons, qui représente un gros budget. Il est proposé de refaire un devis et de porter le sujet lors du congrès des maires en novembre prochain lors de la rencontre avec les fournisseurs. Mais, l'aire de jeux étant très fréquentée, il faudra faire ces travaux.

➤ Informations diverses

- Le wifi est opérationnel au sous-sol, le système est renforcé et sécurisé sur tout le bâtiment.
- 2 cameras supplémentaires de surveillance ont été installées

➤ Projet photovoltaïque

Monsieur le Maire prend le sujet.

Il est rappelé que l'étude initiale prévoyait du photovoltaïque pour le stade, la salle des fêtes et l'école afin que ces bâtiments soient énergétiquement autonomes.

Face aux événements climatiques, il est opportun que priorité soit donnée au groupe scolaire. Par conséquent, le projet s'oriente vers la climatisation du groupe scolaire. Une prochaine réunion a lieu le 16 septembre avec l'Adac pour affiner le projet.

Vie scolaire et périscolaire

Rapporteur : Céline BONIFACE

➤ Groupe scolaire et périscolaire : rentrée 2026/2027

- Les effectifs sont de 105 élèves pour cette rentrée scolaire répartis en 5 classes :
 - TPS, PS, MS : 23 élèves
 - MS, GS : 22 élèves
 - GS, CP : 16 élèves
 - CE1, CE2 : 24 élèves
 - CM1, CM2 : 19 élèves

Madame Clara Condé est officiellement nommée directrice de l'école et nous accueillons une nouvelle enseignante pour les CM1 et les CM2, Madame Marie Cazamayous.

- L'équipe de LEC travaille sur la révision des tarifs du périscolaire et de l'extrascolaire. Ils présenteront leur étude courant septembre.
- Il faudrait prévoir un accompagnement pour lister et réaliser de petits travaux de réparation et d'entretien au groupe scolaire et suivre régulièrement.
- Un ordinateur du Pac enseignant est à renouveler.

Finances locales

Rapporteur : Damien DAUTAN

➤ Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite à l'élection municipale de 2026.

Monsieur le Maire informe que la Direction Départementale des Finances Publiques demande à la commune de Horgues de désigner 24 personnes (élus et non élus habitants du village) pour former la Commission Communale des Impôts Directs. 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) sur 24 seront retenues par le Directeur des Finances Publiques pour être commissaires de cette instance.

Monsieur le Maire propose et fait lecture au conseil Municipal d'une liste de 24 personnes dont certaines issues du Conseil Municipal. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent cette liste de noms.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité

☞ Délibération n°206-08-27-003 à l'unanimité

Ressources humaines

Rapporteurs : Céline BONIFACE (Nicole ESQUIRO, procuration)

➤ Recrutement CDD services périscolaires :

Pour cette rentrée, il est nécessaire de recruter deux agents contractuels : 1 CDD à 7/35^{ème} et 1 CDD à 13/35^{ème} pour les garderies matin, méridiennes et soir et quelques heures durant les vacances scolaires.

Intervention de Monsieur le Maire : Monsieur le Maire remercie ces personnes qui acceptent d'honorer ces petits contrats sans lesquels le service ne pourrait pas fonctionner.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent ces recrutements.

Les délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité

☞ Délibération n°206-08-27-004 à l'unanimité

☞ Délibération n°206-08-27-005 à l'unanimité

➤ Contrat d'apprentissage

Madame Boniface expose le projet de recrutement d'un contrat d'apprentissage qui serait détaché pour une partie sur le centre de loisirs et sur l'autre missionné sur le projet Ado, en cours d'étude avec LEC.

Le candidat est trouvé, correspond au profil et serait intéressé pour 15 mois de contrat d'apprentissage sur le thème de la lutte contre la sédentarité. Nous serons en droit d'attendre des résultats de son travail.

➤ DUERP

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la possibilité de faire appel au service du CDG65 pour un accompagnement dans la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), document obligatoire depuis 2001 et requis pour l'acquisition de matériel ergonomique. Il a pour objectif d'anticiper les risques inhérents à chaque métier au sein de la collectivité. La rédaction de ce document débutera à compter du 1^{er} septembre 2026 avec pour objectif un achèvement dans le courant de l'année 2027. La prestation d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels par le pôle SCT est incluse dans la cotisation versée par les collectivités affiliées au CDG65 et ne fera pas l'objet d'une tarification supplémentaire mais doit faire l'objet d'une délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité le recours au CDG65 pour cette prestation d'accompagnement.

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité

☞ Délibération n°206-08-27-006 à l'unanimité

Mesdames Céline Boniface et Cyrille Bouteille travailleront sur ce dossier.

Intervention de Monsieur Damien Dautan sur les RH

Monsieur Dautan demande à pouvoir avoir recours à un CDD tout le mois de septembre pour les services techniques, compte tenu du retard pris pour les raisons citées en préambule par Monsieur le Maire.

Le conseil autorise à l'unanimité l'embauche de cet agent contractuel. Monsieur Dautan, s'il est autorisé, rappellera le jeune homme qui était déjà venu en renfort, qui avait donné entière satisfaction et qui est disponible.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité ce recrutement.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité

☞ Délibération n°206-08-27-007 à l'unanimité

Vie du village - Associations

Rapporteur : Mikaël ETCHEVERRIA

➤ Conventions associations – Guide pratique

De nouvelles conventions avec chaque associations occupant des locaux communaux sont en cours de rédaction.

Un guide des bonnes pratiques a été rédigé et leur sera remis fin septembre/début octobre lors d'une réunion d'explications des nouvelles règles et signatures des conventions.

➤ Commission vie du village – Participation aux manifestations

Il est rappelé qu'au moins un membre de la commission « vie du village » doit toujours être présent sur les manifestations.

➤ Forum des associations

Les associations seront majoritairement présentes pour le Forum le 5 septembre prochain ; l'organisation est en place.

➤ Travaux et maintenance de la salle polyvalente

La salle des fêtes a été impactée par la tempête du 20 août. Des infiltrations d'eau sont apparues par le toit, côté cuisine. Le passage rapide de l'expert permet une réparation immédiate.

Il est suggéré de condamner le guichet d'accueil à l'entrée qui sert plus de salle de jeux que de vestiaire et qui se trouve dégradé (trou dans le mur..) Il pourrait être fermé par une porte et devenir un lieu de stockage

Monsieur Etcheverria indique qu'il serait opportun de faire un état des lieux des petites réparations à réaliser et de planifier annuellement des travaux dans le cadre d'une maintenance préventive, prévoir un budget, pour garder le bâtiment en bon état et éviter les réparations lourdes.

Madame Déborah Carpentier se propose pour prendre cette mission.

➤ Illuminations et décorations de Noël

- Monsieur Etcheverria propose aux membres du conseil municipal de choisir les illuminations et décorations de Noël pour les trois prochaines années dans le cadre d'un plan triennal de location. La dépense sera inférieure au coût initial prévu.

Monsieur Etcheverria précise que la commission « Vie du village » a travaillé sur un premier choix de modèles qui sont exposés aux membres du conseil sur un diaporama. Des éléments sont également proposés pour le kiosque et la salle des fêtes. Un choix collégial est fait.

- Eclairage de l'église est terminé, le choix des couleurs reste à finaliser la semaine prochaine.

➤ Journées européennes du patrimoine

Intervention Monsieur Yannick Poriol

Un petit groupe de nos concitoyennes s'intéresse vivement à l'histoire du village et travaille à la préparation des journées européennes du patrimoine qui auront lieu le dimanche 20 septembre 2026. Nous marquerons donc cet événement sur la commune, grâce à leur travail.

Elles accompagneront les visiteurs sur les différentes expositions qui se dérouleront sur trois sites de la commune : église, mairie, salle polyvalente. Nous les remercions déjà pour ce travail de transmission.

Manifestations à venir

Date de l'évènement	Objet	Association	Lieu
Vendredi 28 août 2026	Spectacle Pinocchio	Compagnie du Baluchon	Salle Polyvalente
Samedi 5 septembre 2026	Forum des Associations	Mairie	Salle Polyvalente
Du 12 au 13 septembre 2026	3 ^{ème} édition d'Enz'Horgues	Le Cercle de Horgues	Maison des associations Rue des Pyrénées
Dimanche 20 septembre 2026	Journée du patrimoine	Mairie	Sur 3 sites Eglise, Mairie, SP
Dimanche 20 septembre 2026	Vide grenier	Comité des fêtes	Salle Polyvalente
Dimanche 4 octobre 2026	Octobre Rose	Mairie	Salle Polyvalente
Dimanche 11 octobre 2026	Vide grenier petite enfance	APE	Salle Polyvalente
Dimanche 1 ^{er} novembre 2026	Thé Dansant	Dansobals	Salle Polyvalente
Mercredi 11 novembre 2026	Cérémonie du 11 novembre 2026	Mairie	Monument aux morts
Dimanche 15 novembre 2026	Marché de Noël	Marchons avec Robin	Salle Polyvalente
Samedi 21 novembre 2026	Bal d'automne	Comité des Fêtes	Salle Polyvalente

CCAS

Rapporteur : Marie-Chantal LONCA

➤ Sorties

La seconde sortie du CCAS aura lieu samedi 7 novembre 2026. Comme prévu, la sortie à Airbus est renouvelée au regard du succès de l'an dernier où 30 personnes étaient restées en liste d'attente. Elles ont été recontactées et seront prioritaires pour ce voyage.

➤ Marches et Randonnées

Madame Lonca indique que les marches nordiques et randos de septembre à fin décembre 2026 sont diffusées. Un changement d'horaire intervient sur les marches nordiques (15h00 au lieu du matin), compte tenu du planning de Jasmine, l'accompagnatrice.

➤ Octobre Rose

Cette manifestation aura lieu le dimanche 4 octobre et sous un format plus original que la commission a travaillé.

Intervention de Madame Macha Claverie

Cette année, la journée associera les cancers masculins et féminins : Octobre rose et Movember : 2 causes...1 évènement. Son intitulé sera « Move pour elle et lui » et la couleur des décorations sera le mauve. Comme tous les ans, les membres du conseil municipal sont appelés à se mobiliser sur cette manifestation dont les recettes seront reversées au profit de la lutte contre les cancers.

➤ Ligue contre le cancer

La commune a été contactée par la Ligue contre le cancer afin qu'elle participe à une opération nommée « Ma ville se ligue » qui préconise de réaliser des actions en lien avec la lutte contre les cancers.

Hormis les animations que la commune mène déjà, pourrait-on réfléchir à d'autres actions à proposer à la ligue.

Plusieurs élus se proposent pour mener ce projet : Mmes Vaquero-Pérez, Claverie, Boniface, M Martin.

Informations diverses

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

➤ Festival Enz'horgues

La troisième édition du festival se prépare. Les murs de la MDA sont prêts à accueillir les fresques des 12 artistes qui seront présents, dont des nouveaux, avec pour certains de nouvelles techniques. Leur hébergement est organisé, comme tous les ans, au gîte du château de Horgues.

Monsieur le Maire indique qu'une conférence de presse aura lieu jeudi 3 septembre à la MDA.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 20h30.

Le Maire

Jean-Michel SÉGNERÉ



Le secrétaire de séance

Florent DÉJARDIN